



AHM SAINT-HYACINTHE

Instructions et Modalités d'inscription

Saison 2020-2021

Préalables :

1. Avoir en main votre carte accès loisirs valide du 1 mai 2020.
2. **Avoir pris connaissance des modalités d'inscription.**
3. Pour l'adresse courriel du joueur (du membre), fournir une adresse courriel pour le parent responsable de l'inscription. Attention, c'est à cette adresse courriel où seront acheminés les reçus pour impôt et toutes les communications hockey.

Modalités générales:

- L'inscription s'adresse seulement aux joueurs de la MRC des Maskoutains et de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.
- La période des inscriptions est du 9 mars au 10 avril 2020 inclusivement.
- La carte accès loisirs valide est obligatoire pour tous les joueurs sans exception.
- Les joueurs et les parents sont tenus de respecter le code d'éthique de Hockey Canada, Hockey Québec, Hockey Richelieu, de l'AHM de Saint-Hyacinthe et les consignes d'équipe. **Lors de votre pré-inscription, si vous ne cochez pas le contrat de l'AHM de Saint-Hyacinthe, votre inscription sera refusée.**
- Si à l'inscription, vous n'avez sélectionné AUCUN camp et/ou clinique de gardiens de but, vous devrez passer au bureau du Hockey Mineur à partir du 10 août 2020 afin de payer le ou les camps avec une surcharge de 20\$.

Modalités de paiements pour les joueurs inscrits l'année précédente :

- Le paiement se fait en ligne seulement par carte de crédit (Visa ou Master Card).
- **Au choix, le parent pourra faire 1 ou 2 prélèvements automatiques. Les 2 prélèvements automatiques se font à la date de l'inscription et au 10 août.**
- **Passé le 10 avril 2020, nous chargerons une pénalité de 50\$ non remboursable.**
- Si vous n'avez pas de carte Visa ou Master Card, le parent ou tuteur devra cependant se présenter en personne au bureau du Hockey Mineur selon l'horaire prévu afin de faire l'inscription manuelle payable par Intérac (débit ou crédit).
- Le paiement confirme l'inscription du joueur.
- Un rabais de 50\$ est alloué à partir du 3ième enfant inscrit, et gratuit pour le 4ième enfant inscrit. Pour s'appliquer, il faut que toutes les inscriptions d'une même famille soient dans votre panier et payées en même temps.
- Pour permettre à des jeunes, dont les parents ont des difficultés financières, de poursuivre leur activité sportive, vous pouvez faire appel à la fondation Bon Départ de Canadian Tire et/ou à la fondation Fonds d'aide aux Loisirs. La portion de l'inscription non subventionnée par un fond d'aide devra être payée à l'association avant le début de la saison pour confirmer votre admissibilité.

Modalités d'inscription d'un joueur n'ayant jamais joué au hockey ou un joueur ayant déjà joué mais nouveau résident :

Le parent ou tuteur devra se présenter au bureau du hockey mineur les 7 ou 8 avril 2020 entre 15h00 et 19h00 ou pendant les heures d'ouverture du bureau.

Pour que votre demande d'inscription soit reçue, il vous faudra avoir en main :

- Toutes les informations du membre (Nom des parents, adresse, no tél. adresse courriel des parents, etc.)

Modalités d'annulation d'inscription de base:

- Toute demande d'annulation devra être effectuée par écrit et acheminée au bureau du hockey mineur (voir article 193, annexe 8 (formulaire de résiliation) de la loi sur la protection du consommateur).
- Les frais d'inscription pour la saison d'hockey sont remboursables selon les modalités suivantes :
 - 100% des frais d'inscription si la saison n'est pas encore commencée (incluant les camps).
- Avec pénalité après le début de la saison (cotisation de base et/ou camps etc...)
 - La pénalité représente la moins élevée des sommes suivantes : 50\$ ou une somme représentant au plus 10% de la valeur des heures de glace non utilisées.
 - Les heures de glace incluent les camps de mise en forme, les camps de sélections, les parties de saison régulière, les pratiques et le minimum des parties de tournoi et série de fin de saison.

Modalités de position du joueur (avant/défenseur) et gardien de but :

La position du joueur à l'inscription (Avant ou Défenseur) n'est qu'à titre indicatif.

Pour toutes les divisions, l'AHM de Saint-Hyacinthe acceptera une nouvelle inscription à la position de gardien de but seulement s'il y a de la disponibilité.

Modalités préalables aux camps AA-BB sont :

- Pour y participer, l'inscription est obligatoire.
- Nous assurons les trois premières séances cédulées avant d'effectuer des coupures.
 - **Cette année, le pré-camp se déroulera du 20 au 24 avril 2020 pour les classes Atome, Pee-Wee et Bantam. Le Midget va débiter son camp en début septembre.**

Voici par division, la grille des joueurs qui sont admissibles à participer au camp AA-BB.

- *Tous les joueurs qui ne se retrouvent pas dans la grille ci bas pourront participer à un camp double lettre AA/BB et/ou Junior A/B sur recommandation seulement.*

Division 2020-2021	Avoir joué en 2019-2020
Atome AA-BB (M11)	Atome AA, BB, A, B et Novice 1, 2 (8 ans)
Pee-Wee AA-BB (M13)	Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A, B et Atome AA, BB, A
Bantam AA-BB (M15)	Bantam AAA, Bantam AAA R., AA, BB, A, B et Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A
Midget AA-BB (M18)	Midget AA, BB, Espoir, A et Bantam AAA, Bantam AAA R. AA, BB et A
Junior A et B	Junior AA, A , B et Midget AA, BB, A

Modalités préalables aux camps de mise en forme et clinique de gardiens de but :

- Les horaires sont disponibles sur notre site internet.
- Les joueurs inscrits doivent fournir leurs bas, le chandail leur sera fourni par l'Association.
- Ce camp de mise en forme est en collaboration avec les entraîneurs de l'Académie Zig-Zag Sports.
- Le camp de mise en forme est limité à 30 joueurs et 6 gardiens de but pour les groupes Novice à Midget pour un total de 5 heures de glace pour les Novice et Atome et 7.5 heures de glace pour le Pee-Wee, Bantam et Midget.
- La clinique de gardiens de but s'adresse aux gardiens de but de Novice (M7) à Midget (18) pour un total de 7.5 heures de glace.

Tarification relative aux inscriptions :

Divisions (âges)	Tarifs de base MRC Saint-Hyacinthe	Tarifs de base Hors MRC
(M7) Pré-Novice (4 ans)	160\$	410\$
(M7) Pré-Novice (5-6)	270\$	520\$
(M9) Novice (7-8)	305\$	555\$
(M11) Atome (9-10)	305\$	555\$
(M13) Pee-wee (11-12)	305\$	555\$
(M15) Bantam (13-14)	305\$	555\$
(M18) Midget (15-16-17)	305\$	555\$
Junior (18 à 21)	305\$	555\$

Application des paiements sur vos cartes de crédit					
Tarif résidant			Tarif Hors M.R.C.		
Divisions	A l'inscription	10 août 2020	Divisions	A l'inscription	10 août 2020
4 ans	70 \$	90 \$	4 ans	260 \$	150 \$
Mahg 1 et 2	120 \$	150 \$	Mahg 1 et 2	260 \$	260 \$
Novice à Junior	125 \$	180 \$	Novice à Junior	260 \$	295 \$

- Frais d'inscription au camp mise en forme : 75.00\$ *pour Novice et Atome*
- Frais d'inscription au camp de mise en forme : 110.00\$ *pour Pee-Wee, Bantam et Midget*
- Frais d'inscription à la clinique de gardiens de but : 200.00\$
- Frais d'inscription au camp de sélection AA-BB : 75\$ et Junior A et B : 55\$

***** N'oubliez pas que vous devrez payer une surcharge de 20\$ si vous vous inscrivez après 10 avril 2020**

	Contacts et Renseignements
Inscription en ligne AHM St-Hyacinthe	<p style="text-align: center;">À FAIRE ATTENTION LORS DE L'INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Information contact : Famille ou membre <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'adresse courriel principale doit être celle où toutes les communications ainsi que le reçu d'impôt seront envoyés. L'adresse courriel ne peut donc pas être celle d'un enfant. ❖ Carte accès loisirs : Votre carte doit être valide au 1 mai 2020. ❖ Clauses de contrat : il faut lire et cocher «J'ACCEPTÉ» pour chacune des clauses. Il y en a 3. <u>La clause 3 est obligatoire pour finaliser votre inscription.</u> ❖ Pour avoir le rabais 3^e joueur ou 4^e joueur, il faut que les joueurs soient inscrits en même temps, c'est-à-dire dans le même panier. Le rabais s'applique seulement pour les membres d'une même famille. ❖ Le bouton retour veut dire (« back » ou retour arrière). ❖ Le bouton révisé permet de valider l'inscription avant de la déposer dans le panier.
Lien vers le Site :	https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2157
Info Inscription	Manon Bisson (Registraire) ahmsh@ahmsh.qc.ca
Fondation Bon départ, Volet Maskoutain Et Fonds d'aide pour le Loisir	Manon Bisson, ahmsh@ahmsh.qc.ca 450-774-3755



INFORMATIONS PERTINENTES

AGA

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 09 juin 2020 au Centre Culturel Humania à 19h30, situé au 1675 rue St-Pierre Ouest, St-Hyacinthe.

CONSENTEMENT POUR LA PUBLICATION DES PHOTOS

Pour nous permettre de publier les photos individuellement et/ou d'équipe des joueurs de l'A.H.M.S.H sur notre site internet, celui de Hockey Richelieu, celui de Hockey Québec etc, les parents devront nous donner leur autorisation écrite. Cette autorisation sera demandée par les dirigeants des différentes équipes de l'A.H.M.S.H.

INFORMATION SUR LES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS

Dans votre inscription de base, les coûts de deux festivals et/ou tournois sont compris, un troisième est ajouté dans la cotisation supplémentaire au double lettre.

Vous devez comme joueur et/ou parent assurer votre transport et/ou celui de votre enfant en plus du coût d'entrée à la porte et/ou montant forfaitaire lorsque chargé à même l'inscription du ou des tournois.

Si en début d'année et/ou durant la saison, un tournoi supplémentaire à ceux compris dans l'inscription de base vous est proposé par les dirigeants d'équipes et que vous acceptez que votre enfant et/ou vous, y participer, vous serez tenu d'en défrayer les coûts et le transport. Vous ne serez pas tenu de défrayer les coûts qui s'y rattachent si lors de la demande, vous n'acceptez pas d'y participer et/ou n'acceptiez pas que votre enfant y participe.

RÈGLES DE REMBOURSEMENT DES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS

Le coût du 3^{ième} tournoi au simple lettre et du 4^{ième} tournoi au double lettre ainsi que les droits d'entrées dans parents qui sont chargés à même l'inscription de l'ensemble des tournois devront être remboursée avant le 5 décembre selon les modalités établies par l'A.H.M.S.H. et le 19 décembre pour les équipes Novice. Les équipes non conformes se verront privées de leurs pratiques jusqu'au paiement final.

Le budget et bilan financier de chaque équipe devra être disponible advenant ou l'Association du hockey mineur voudrait les consulter.

Merci, la direction